

## **Campagne 2000 – éradiquez la pauvreté des enfants au Canada**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Selon la coalition Campagne 2000 – éradiquez la pauvreté des enfants au Canada, la période actuelle caractérisée par la faible croissance économique et l'endettement personnel élevé exige du gouvernement fédéral qu'il prenne les mesures nécessaires afin de prévenir et de faire reculer la pauvreté, pour la santé et le bien-être de tous les Canadiens. Le gouvernement fédéral a toujours joué et doit continuer à jouer un rôle clé dans le dossier de la sécurité du revenu, y compris dans les paiements de transfert destinés aux citoyens à faible revenu. La prospérité et une forte croissance économique n'ont pas suffi pour faire sortir de la pauvreté un nombre important d'enfants et de familles. Des statistiques récentes révèlent que 979 000 enfants et leurs familles vivent dans la pauvreté (Statistique Canada. CANSIM Tableau 202-0802. Mesure de faible revenu après impôt [MFR-AI] pour l'année 2010). Bien que l'incidence de la pauvreté infantile et familiale ait diminué quelque peu depuis le record atteint en 1996, 14,5 % d'enfants au Canada vivent encore dans la pauvreté. Dans le cas d'un parent monoparental avec un enfant, cela signifie devoir vivre avec un revenu annuel de moins de 27 000 \$. Ces chiffres ne reflètent pas la situation qui prévaut dans les collectivités des Premières Nations, dans lesquelles un enfant sur quatre environ vit dans la pauvreté. L'inégalité croissante des conditions des familles avec enfants garde ces familles au revenu le moins élevé dans une situation financière qui ne progresse pas. En 1976, 10 % des familles avec enfants ayant le revenu le moins élevé gagnaient en moyenne 18 000 \$ (avant impôt, après les transferts de revenus en dollars de 2009). En 2009, leur revenu annuel avait atteint 21 000 \$ seulement. Durant la même période, les familles les plus riches avec enfants ont vu leur revenu annuel moyen passer de 179 000 \$ à 246 000 \$. Il importe de reconnaître qu'environ un enfant sur trois vivant dans la pauvreté a des parents qui travaillent à temps plein à longueur d'année. Ainsi, les solutions passeront par un plus grand nombre d'emplois stables et bien rémunérés et par des politiques publiques améliorées. Campagne 2000 recommande que le supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE), qui représente un supplément de la prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) destiné aux familles à revenu faible ou modeste, soit augmenté et considéré comme une mesure sociale efficace et facile à mettre en œuvre. La PFCE et le SPNE constituent un revenu non imposable, progressif, remboursable, calculé à partir du montant du revenu de l'année précédente indiqué dans la déclaration et versé mensuellement aux familles admissibles. Afin de prévenir et de faire reculer la pauvreté infantile et familiale, le Canada doit augmenter le SPNE et favoriser la création de meilleurs emplois qui permettront aux familles de se sortir de la pauvreté. Plus précisément, le SPNE maximum doit passer de 3 485 \$ à 5 400 \$ et être indexé à l'inflation. Ces fonds sont dépensés en grande partie dans les collectivités locales et servent à payer le loyer, la nourriture et les biens et services. Cette prestation pour enfants de 5 400 \$, assortie d'un travail à temps plein (au moins 34 heures par semaine) et d'un salaire horaire de 12 \$, permettrait à un parent monoparental avec un enfant de sortir sa famille de la pauvreté. Une mesure en ce sens, dont la mise en œuvre pourrait s'étaler sur plusieurs années, permettra de combler les besoins essentiels des Canadiens

les plus vulnérables et d'atténuer les problèmes économiques complexes au cours des prochaines années. Chacun de nous profitera du recul de la pauvreté et des inégalités. M. Dennis Raphael, professeur à l'Université York, a résumé la situation ainsi : « [...] Des milliers d'études consacrées à cette problématique sont arrivées à la même conclusion fondamentale : l'incidence de la pauvreté constitue une menace grave, sinon la plus grave, pour la santé et la qualité de vie des individus, des collectivités et de la société dans un pays riche et industrialisé comme le Canada. » [traduction].

## **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

## **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Les changements démographiques au Canada ont des répercussions chez les jeunes et chez les Canadiens vieillissants. La jeune génération (les enfants des baby-boomers) éprouve plus de difficultés que la génération de leurs parents. Ils se retrouvent lourdement endettés s'ils ont poursuivi des études postsecondaires et tardé bien souvent à nouer une relation à long terme ou à fonder une famille. De nombreux jeunes sont au chômage ou sous-employés. D'autres ont de la difficulté à trouver un emploi rémunéré dans leur domaine d'étude ou de formation. Pour certains, obtenir ce premier emploi leur permettant d'acquérir une expérience enrichissante reste illusoire. D'autres cumulent des emplois à temps partiel, à court terme ou saisonniers. Certains de ces emplois précaires peuvent correspondre à leur domaine d'étude, mais d'autres sont mal rémunérés, comme ceux du secteur de la vente au détail ou des services. D'autres qui ont trouvé un emploi et fondé une famille ont du mal à joindre les deux bouts. Les jeunes familles manquent de temps autant que d'argent. Contrairement aux générations précédentes, deux salaires sont nécessaires pour atteindre un revenu égal à celui de la génération précédente avec un seul salaire. Les dettes d'étude importantes et les coûts très élevés pour se loger font en sorte que les jeunes familles ont de la difficulté à équilibrer leur budget. En 2009, la dette moyenne des diplômés universitaires était de 27 000 \$. Par ailleurs, les jeunes familles témoignent souvent de leur difficulté à trouver ou à payer des services de garde. La résilience de cette jeune génération est cruciale pour notre société vieillissante. En 2036, on prévoit que le nombre d'aînés aura doublé par rapport à 2009. Pour la première fois au Canada, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépassera le nombre d'enfants âgés de moins de 14 ans, à partir de 2015. On prévoit également que le nombre de Canadiens en âge de travailler (de 15 à 64 ans) diminuera au cours des prochaines décennies. La mesure fédérale la plus stratégique pour résoudre ces problèmes serait l'établissement d'un plan pancanadien proposant la prestation de services d'éducation et de garde d'enfants qui aiderait à contrer le vieillissement de la population et la diminution prévue de la main-d'œuvre et permettrait de prévenir et de réduire la pauvreté. Le Canada ne peut fonctionner sans un bon système de services de garde pour les enfants. Le gouvernement fédéral doit agir et devenir un leader dans ce domaine. À une époque où le taux de natalité est en baisse et où la population vieillit dans la plupart des régions du Canada et des pays industrialisés, des services de garde de qualité et abordables sont

essentiels, et leur absence fait une différence au moment de décider du nombre d'enfants que l'on souhaite avoir. L'étude réalisée par l'économiste américain Kevin Daly montre que la prestation de services de garde abordables et accessibles est liée au taux de natalité plus élevé de certains pays. Le lien entre les services de garde et le taux élevé de natalité a amené l'Union européenne à réserver une place importante aux services de garde dans sa stratégie d'emploi visant la croissance économique. Au Québec, le taux de natalité n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. De nombreux observateurs estiment que les services de garde accessibles et abordables et le système de congé parental flexible au Québec sont les principaux facteurs ayant mené à une augmentation du nombre de nouveau-nés.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

#### **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Parmi les enfants canadiens et les familles vivant dans la pauvreté, certains sont plus à risque que d'autres. Bien que certains progrès aient été réalisés, plus de la moitié (52 %) des mères monoparentales ayant des enfants âgés de moins six ans vivent dans la pauvreté. La pauvreté est un enjeu crucial pour les collectivités des Premières Nations et pour les Autochtones vivant en milieu urbain qui représentent dorénavant plus de la moitié (54 %) de la population autochtone. La croissance rapide de la population autochtone, qui est jeune et dont l'âge moyen est de 25 ans, contrairement à 38 ans pour l'ensemble du Canada, doit être prise au sérieux. Les conditions de vie actuelles des Autochtones prennent leur source dans l'héritage colonial et les politiques préjudiciables qui ont séparé les enfants de leurs familles. Le taux élevé de suicide chez les jeunes et leurs démêlés avec la justice pénale sont intimement liés à la pauvreté et au sous-financement actuel des services de base, en particulier dans les collectivités des Premières Nations. D'autres dossiers urgents qui nécessitent des mesures immédiates de la part du gouvernement fédéral concernent notamment l'approvisionnement inadéquat en eau potable dans plus de 100 collectivités des Premières Nations, le financement inadéquat des agences d'aide à l'enfance des Premières Nations qui reçoivent 22 % de moins par habitant que les agences provinciales et le financement inadéquat des écoles publiques qui reçoivent entre 2 000 \$ et 3 000 \$ de moins par élève par année que les enfants qui vivent à l'extérieur des réserves. Pour ces deux groupes d'enfants et leurs familles plus à risque, l'augmentation du supplément de la prestation nationale pour enfants et la création d'un plan pancanadien pour l'éducation et la garde d'enfants offriront d'énormes avantages en plus de combler d'autres besoins particuliers.